

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**

Budget général

Budget annexe SCOT – Ingénierie

Budget annexe Environnement

**Création du Budget Annexe Programmes LEADER et FISAC**

## Contexte général

- un environnement économique avec des incertitudes
- une croissance nationale attendue de 1,3 % et un taux d'inflation de 1,2 %
- la loi de finances 2020 dans la continuité des mesures actées dès 2018 :
  - Suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers
  - Part départementale du foncier bâti transférée aux communes
  - Progression limitée des concours de l'Etat et augmentation du FCTVA
  - confirmation des dotations de soutien à l'investissement des communes rurales et des intercommunalités
  - réforme de la TGAP

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## le SYTEC

- la prise en compte des problématiques des EPCI et des communes membres
- la nécessité et la volonté de poursuivre les politiques d'aménagement et de développement durables ainsi que de transition énergétique
- des enjeux incontournables et des responsabilités fortes en matière de gestion et de traitement des déchets

### **Concilier :**

- maîtrise des dépenses,
- stabilisation des participations,
- responsabilité environnementale,
- dynamique d'investissement

### en section de fonctionnement

#### des dépenses contenues :

- les charges à caractère général au niveau de 2019
- les charges de personnels en hausse limitée au glissement vieillesse technicité et à l'intégration dans la fonction publique d'un agent en contrat aidé
- les autres charges de gestion courante maîtrisées
- les intérêts de la dette stables
- la dotation aux amortissements en augmentation mesurée

#### des recettes stables :

- **les participations des ECPCI et des communes membres restent identiques à 2019**

### **en section d'investissement**

des dépenses d'équipement très limitées :

- mobilier de bureau

un remboursement stable de la dette en capital, avec un encours au 1<sup>er</sup> janvier de 10 987 €

des recettes d'équilibre :

- un recours marginal à l'emprunt
- la dotation aux amortissements qui couvre le remboursement de la dette en capital et autofinance partie des dépenses à réaliser

### en section de fonctionnement

des dépenses évoluant en fonction de l'avancement des démarches engagées :

- les charges à caractère général maîtrisées en intégrant la création d'une PTRE
- les charges de personnels en hausse financée par nos partenaires
- les intérêts de la dette en augmentation après la souscription d'un emprunt de 250 000 €
- la dotation aux amortissements en baisse, les études en cours n'étant pas encore amorties

des recettes stables :

- **les participations de Saint Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté**
- les subventions de fonctionnement attendues des partenaires du SYTEC dans le cadre de l'échéancier arrêté
- La poursuite du défraiement des Certificats d'Economies d'Energies dans la cadre de la convention de partenariat conclue avec CertiNergy

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

## budget annexe SCOT Ingénierie

**pour mémoire : l'échéancier des subventions de fonctionnement :**

<u>en fonctionnement (les montants sont exprimés en €)</u>							
Organisme financeur	objet	arrêté d'attribution	Perçu en 2016	Perçu en 2017	Perçu en 2018	Perçu en 2019	Solde dû
ADEME	TEPOS	93 000			23 773,33	23 834,66	45 392,01
FEDER	ABT Saison 3	91 296				44 199,20	47 096,80
ADEME	COT ENR	143 006					143 005,72
<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23 773</b>	<b>68 034</b>	<b>235 495</b>

### **en section d'investissement**

des dépenses d'ingénierie pour l'aménagement et le développement durables, et la transition énergétique :

- Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Est Cantal après consultation des Personnes Publiques Associés et enquête publique
- Finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale Saisons 2 et 3
- Mise en œuvre opérationnelle du Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables
- Elaboration du Plan Climat Air Energies Territorial de l'Est Cantal
- Etude méthanisation

un remboursement stable de la dette en capital, avec un encours au 1<sup>er</sup> janvier de 293 440,05 €



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe SCOT Ingénierie

### en section d'investissement

des recettes à consolider :

- la dotation aux amortissements en baisse
- les subventions d'investissement des partenaires du SYTEC dans le cadre de l'échéancier arrêté

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe SCOT Ingénierie

### pour mémoire : l'échéancier des subventions d'investissement

#### en investissement (les montants sont exprimés en €)

Organisme financeur	objet	arrêté d'attribution	Perçu en 2016	Perçu en 2017	Perçu en 2018	Perçu en 2019	Dû
DREAL	ABT Saison 1	80 000		24 000,00	24 000,00	32 000,00	0,00
Agence de l'Eau Adour Garonne	ABT Saison 1	8 856					8 856,00
Agence France Biodiversité	ABT Saison 2	140 000		42 000,00		42 000,00	56 000,00
FNADT	PTDD	78 000		42 484,40	13 833,23	21 682,37	0,00
LEADER	PTDD	50 000				50 000,00	0,00
CD15	SCOT	14 666			5 080,00		9 586,00
Agence de l'Eau Adour Garonne	SCOT	2 299					2 299,00
ADEME	TEPOS	7 000			1 973,00		
ADEME	étude COT ENR	13 492,50				16 191,00	
ADEME	COT ENR aide porteurs de projets	773 443,00					773 443,00
FEDER	ABT Saison 3	130 000,00					130 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 297 756,50</b>	<b>0,00</b>	<b>108 484,40</b>	<b>44 886,23</b>	<b>161 873,37</b>	<b>980 184,00</b>

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe SCOT Ingénierie

### **des projets qui se concrétisent en 2020**

#### **l'Atlas de la Biodiversité Territoriale Saison 3 :**

- Complète l'ABT Saisons 1 et 2, de juin 2019 à novembre 2020
- Financé par le FEDER

#### **le Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables (COT ENR) :**

- pour financer des projets d'installations collectives d'énergies renouvelables thermiques
- un accord – cadre partenarial et une convention d'animation entre le SYTEC et l'ADEME
- des conventions de financement entre le SYTEC et les porteurs de projets

### Et encore...

#### le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- pour définir des objectifs, arrêter un programme d'actions et un dispositif d'évaluation pour atténuer le changement climatique
- Piloté par le SYTEC en collaboration avec Saint Flour Communauté et Hautes Terres Communauté

#### La poursuite du dispositif Certificats d'Economie d'Energies avec CertiNergy

La création d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique dans le cadre du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat

L'animation du Contrat de Transition Ecologique

### **des contraintes fortes, des obligations de résultat**

des politiques de protection de l'environnement et des populations renforcées :

- réduction des déchets à la source
- optimisation du tri des déchets fermentescibles et extension du tri des plastiques
- recyclage, valorisation, économie circulaire
- limitation des tonnages de déchets enfouis

l'impact sur les activités de gestion des déchets du SYTEC :

- des financements et des soutiens de nos partenaires réorientés (ADEME et CITEO)
- le montant de la TGAP à acquitter
- les capacités du centre d'enfouissement
- Un plan d'actions arrêté et une politique de prévention renouvelée

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe Environnement

### pour mémoire : les tonnages enfouis

(données exprimées en tonnes)	2010	2015 Année référence	CODEC			2019
			2016	2017	2018	
Ordures Ménagères	13 625	11 635	11 569	11 267	11 630	10 894
Refus de tri	388	368	427	442	508	549
Refus de crible / broyat	487	/	856	1 887	732	723
Encombrants	1 457	2 921	2 638	2 617	2 811	2 840
DIB	1 076	2 057	1 167	1 048	969	776
<b>TOTAL enfouis assujettis à la TGAP</b>	<b>17 033</b>	<b>16 981</b>	<b>16 657</b>	<b>17 261</b>	<b>16 650</b>	<b>15 782</b>
Gravats	1 101	200	178	136	2 036	1 575

*les gravats sont exclus des tonnages enfouis et donc leurs tonnages ne sont pas assujettis à la TGAP, soit 15 782 tonnes enfouies et assujetties à la TGAP*

### en section de fonctionnement

#### des dépenses maîtrisées :

- les charges à caractère général au niveau de 2019
- les charges de personnels stabilisées avec un nombre très réduit d'emplois aidés
- les intérêts de la dette en baisse
- la dotation aux amortissements en baisse

#### des recettes stables :

- **les participations des ECPCI et des communes membres restent identiques à 2019**
- La chute des prix de reprise du papier et du carton
- maintien du soutien financier CITEO avec extension des consignes de tri

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe Environnement

l'article 24 de la loi de finances 2019 :

- une hausse crantée en 2021
- une progression significative jusqu'en 2025
- applicable aux décharges (ISDND des Cramades = B)

Désignation des installations de stockage de déchets non dangereux	Unité de perception	Quotité (en euros)						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	à partir de 2025
A – Installations non autorisées	Tonne	151	152	164	168	171	173	175
B – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique de plus de 75 % du biogaz	Tonne	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>37</b>	<b>45</b>	<b>52</b>	<b>59</b>	<b>65</b>
C – Installations autorisées qui sont exploitées selon la méthode du bioréacteur et réalisent une valorisation énergétique du biogaz capté	Tonne	34	35	47	53	58	61	65
D – Installations autorisées relevant à la fois de B et C	Tonne	17	18	30	40	51	58	65
E – Autres installations autorisées	Tonne	41	42	54	58	61	63	65



### en section de d'investissement

des dépenses d'équipement qui déclinent les choix opérés à l'issue d'études menées en 2018 :

- station de déshydratation de la STEP de Riom
- assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un lit de séchage planté de roseaux à Murat
- acquisition du terrain d'emprise pour le lit de séchage
- acquisition d'un broyeur de co-compostage
- réalisation d'une aire 100 % déchets verts

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe Environnement

### en section de d'investissement

et encore en dépenses :

- étude diagnostic sur l'extension des consignes de tri dans le cadre du contrat d'objectifs CITEO
- travaux pour l'extension du grand casier et acquisition du terrain d'emprise
- reprise des subventions (amortissement) en baisse

un remboursement de la dette en capital en baisse, avec un encours au 1<sup>er</sup> janvier de 4 117 786,78 €

## SYNTHESE DES EVOLUTIONS STRUCTURELLES A ECHEANCE 2025

une dette au profil vieillissant

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>ENCOURS DE DETTE</b> au 1 <sup>er</sup> janvier en €	5 003 666	4 117 787	3 407 557	2 831 677	2 332 233	1 845 670	1 478 716

une annuité en baisse dès 2019

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>DIFFERENCE ANNUITES</b> / 2018 en €	-77 816	-280 319	-436 895	-528 481	-555 469	-691 668	-770 500

une dotation aux amortissements en baisse dès 2019

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Dotation aux amortissements</b> en €	924 176	584 807	471 607	458 830	425 941	354 822	308 070

une TGAP en hausse inexorable (tonnages 2019 enfouis = 15 782)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>TGAP en € base tonnages enfouis</b> 2019	378 768	394 550	583 934	710 190	820 664	931 138	1 025 830

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe SCOT Ingénierie

### en section d'investissement

des recettes à consolider :

- un emprunt d'équilibre indispensable
- la dotation aux amortissements en baisse significative
- la sollicitation nécessaire de subventions d'investissement des partenaires du SYTEC dont l'Agence de l'Eau Adour Garonne

### La constitution du SYTEC en PETR:

- La coordination des contrats avec le Département et la Région
- La vocation à se substituer au Pays
- L'intégration de l'association du Pays de Saint-Flour à laquelle est adossé le GAL du Pays de Saint-Flour Haute Auvergne
- La reprise de ses missions de gestion des programmes LEADER et FISAC

### **des orientations budgétaires à débattre**


Participer activement aux politiques d'aménagement et de développement durables ainsi que de transition énergétique :

- L'approbation du SCOT et la finalisation de l'ABT 2
- l'ABT Saison 3 : pour compléter l'ABT Saisons 1 et 2, de juin 2019 à novembre 2020, dans le cadre d'un financement FEDER ;
- le Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables (COT ENR) : pour financer des projets d'installations collectives d'énergies renouvelables thermiques, avec un accord – cadre partenarial et une convention d'animation entre le SYTEC et l'ADEME, et des conventions de financement entre le SYTEC et les porteurs de projets ;
- le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : pour définir des objectifs, arrêter un programme d'actions et un dispositif d'évaluation pour atténuer le changement climatique avec un pilotage par le SYTEC en collaboration avec Saint Flour Communauté et Hautes Terres Communauté ;
- L'animation du dispositif d'appui aux CEE en direction notamment des communes et des EPCI.



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

## budget annexe Environnement

Envoyé en préfecture le 11/03/2020  
Reçu en préfecture le 11/03/2020  
Affiché le   
ID : 015-200001337-20200306-DEL2020\_11-DE

### des orientations budgétaires à débattre

Renforcer les actions de réduction, de prévention, de tri, de valorisation et de recyclage des déchets pour limiter leur enfouissement.

Optimiser le traitement des boues et du co-compostage des déchets verts

### **des orientations budgétaires à débattre**

Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Maintenir, en 2020, pour chacun des budgets, le niveau des participations des intercommunalités et des communes rattachées à celui de 2019

Réaliser des dépenses d'équipement garantissant l'exploitation du centre d'enfouissement et accompagnant l'activité du centre de tri

Solliciter les subventions de fonctionnement et d'investissement ainsi que les soutiens financiers de l'ensemble des partenaires du SYTEC pour la réalisation de ses missions et de ses investissements

Souscrire des emprunts dans la limite des crédits budgétaires ouverts